



On vous le confirme, il ne faut pas croire au père Noël !!!

Suite du tract : Peut-on encore croire au père Noël ? d'Octobre 2020 Lors du CSE du 27 Octobre 2020, les élus devaient voter pour le cadeau des salariés avec seulement une partie du solde de budget social.

- FO et CGC ont voté pour 100€ de chèque cadeau
- **CGT a voté pour 170€ de chèque cadeau (le plafond de l'URSSAF étant de 170€)**
- CFDT a voté pour 100€ et non plus pour sa proposition de 70€

A notre grande surprise, lors du CSE du 24 Novembre, les élus étaient de nouveau invités à voter une deuxième fois pour le cadeau du Noël des salariés. Les élus CGT ont été très surpris de refaire un vote, car pourtant cela avait été validé en Octobre. La majorité du CSE avait voté 100€ de bons cadeaux par salarié et pas plus. Les élus du CSE savaient très bien, que le budget était plus important cette année. Alors nous gardions espoir que la majorité du CSE, allait retenir le choix des salariés : Rappel du sondage CSE : 89% des sondés sont favorables au chèque cadeau de fin d'année. N'oublions surtout pas, ce même CSE avait demandé cette enquête pour avoir une réflexion sensée, sur le cadeau de fin d'année. La CGT vous avait expliqué, qu'il y avait encore une belle marge de manœuvre, pour faire exceptionnellement un beau cadeau cette année 2020, année marquée par la crise sanitaire et ses conséquences, dont le chômage partiel dans notre entreprise.



La CGT reste sur sa proposition d'Octobre, car les chèques cadeaux étaient et sont toujours une bonne idée. De plus, les salariés peuvent utiliser cette somme en fonction de leurs goûts, de leurs besoins et de leur région pour faire travailler les commerces locaux. Mais à chaque fois, nous savons très bien que les jeux sont déjà faits. Le bureau a déjà fait son choix avant la réunion. L'excuse du délai de commande des chèques est bidon puisque c'est déjà arrivé d'en commander début décembre.

- FO, CGC et CFDT votent pour une boîte de chocolat d'une valeur de 30€
- **CGT vote pour augmenter les chèques cadeau d'une valeur de 50€ minimum en + des 100€ déjà votés**

Par cette communication, la CGT exprime son indignation envers la majorité du CSE et le bureau décisionnaire, qui ont choisi une boîte de chocolat sans tenir compte du choix des salariés. Nous savons éperdument qu'un petit groupe ne peut prendre seul toutes les décisions pour les 418 salariés.

